



PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2022 A 18 HEURES 30

Nombre de conseillers en exercice : 46

Date de convocation : le 17 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **26** – Marc AUBRY, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Nadine CHAILLOU, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Angélique PAILLARD, Julie RACHEL, Jannick RIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Josiane SEIGNEUR, Alain VILLETTE délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **8** – Jean-Albert BASSOULET, Daniel BOUYGUES, Rudy BUARD, Amadys CASTANIER, Bertrand DE MONICAULT, Pascale DE SOUANCE, Nicole DELASSAU, Claude EPINETTE,

Pouvoirs : **12** – Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU à Martine CARRE-AVELINE, Thomas BLONSKY à Alain VILLETTE, Guillaume CARAYON à Josiane SEIGNEUR, Catherine CATESSON à Jean-Claude DORDOIGNE, Sylvie CHERON à Stéphane COURPOTIN, Jean-Pierre HUGUET à Estelle DUEZ, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE à Eric GIRONDEAU, Philippe PEILLON à Jérémie CRABBE, Marc PETAGNA à Alain VILLETTE, Marie POIRIER à Gérard DEVOIR, Michel THIBAULT à Guy BOCQUILLON, Alain VERGNOL à Jannick RIBAUT,

Secrétaire de séance : Philippe RUHLMANN

Monsieur le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil communautaire.

Monsieur Philippe RUHLMANN est désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

Monsieur le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2022,

Vote favorable à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENT EN VERTU DE SES DELEGATIONS.

Monsieur le Président rend compte des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qu'il a reçues du conseil communautaire en application des délibérations du 20 juillet 2020 et du 4 octobre 2021.

➤ **Information : Signature d'un contrat de bail de location** du studio de la Maison de Santé de Nogent-le-Rotrou du 13 au 31/03/2023

➤ **Information : Signature d'un contrat de bail de location** du studio de la Maison de Santé de Nogent-le-Rotrou du 06 au 10/02/2023

➤ **Information : signature d'une convention d'occupation précaire et révocable d'installation sportive** du gymnase d'Authon-du-Perche à l'entreprise RG Coaching (10€/mois)

➤ **Information : signature du renouvellement de conventions avec ELI** pour les diagnostics immobiliers, contrôles de bon fonctionnement et logiciel métier à partir du 01/01/2023

Le Conseil Communautaire prend acte.

MISE A JOUR DES STATUTS DE LA CDC DU PERCHE

Vote favorable à l'unanimité.

CONVENTION DE MUTUALISATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNES AVEC EURE ET LOIR INGENIERIE

Vote favorable à l'unanimité.

DELEGATION AU PRESIDENT DE LA CDC DU PERCHE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES EQUIPEMENTS ET PROJETS RELEVANT DE LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE

Vote favorable à l'unanimité.

Arrivée de Madame Pascale DE SOUANCE

Nombre de conseillers en exercice : 46

ETAIENT PRESENTS : **27** – Marc AUBRY, Guy BOCQUILLON, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Nadine CHAILLOU, Jean-Claude CHEVEE, Stéphane COURPOTIN, Jérémie CRABBE, Pascale DE SOUANCE, Gérard DEVOIR, Jean-Claude DORDOIGNE, Estelle DUEZ, Pierre FERRE, Éric GIRONDEAU, Harold HUWART, Béatrice LIZIARD, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Pascal MELLINGER, Gérard MORAND, Angélique PAILLARD, Julie RACHEL, Jannick RIBAUT, Roselyne RICHARD-BRULE, Marie-Claude RIGOT, Philippe RUHLMANN, Josiane SEIGNEUR, Alain VILLETTE délégués titulaires ;

Représentés : **0** –

Absents : **6** – Jean-Albert BASSOULET, Daniel BOUYGUES, Rudy BUARD, Bertrand DE MONICAULT, Nicole DELASSAU, Claude EPINETTE,

Pouvoirs : **13** – Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU à Martine CARRE-AVELINE, Thomas BLONSKY à Alain VILLETTE, Guillaume CARAYON à Josiane SEIGNEUR, Amadys CASTANIER à Pascale DE SOUANCE, Catherine CATESSON à Jean-Claude DORDOIGNE, Sylvie CHERON à Stéphane COURPOTIN, Jean-Pierre HUGUET à Estelle DUEZ, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE à Eric GIRONDEAU, Philippe PEILLON à Jérémie CRABBE, Marc PETAGNA à Alain VILLETTE, Marie POIRIER à Gérard DEVOIR, Michel THIBAUT à Guy BOCQUILLON, Alain VERGNOL à Jannick RIBAUT,

Secrétaire de séance : Philippe RUHLMANN

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Interventions de M H HUWART

Vote favorable à l'unanimité

AUTORISATION PREALABLE AU VOTE DU BUDGET DE REGLER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Si l'article L1612-1 du CGCT autorise Monsieur le Président, dans le cas où le budget primitif n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier, à mettre en recouvrement les recettes et de régler les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente, il doit en revanche, pour les dépenses d'investissement, être autorisé par le conseil à les engager dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Monsieur le Président sollicite ses collègues pour engager les dépenses d'investissement suivantes :

- Article 2188 : 2 721.60 € HT soit 3 265.92 € TTC pour Héaux solutions (Licences offices)

- Article 2188 : 166.66 € HT soit 199.99 € TTC pour BUT (Réfrigérateur TOP Studio MSP NLR)
- Article 2183 : 200.00 € HT soit 240.00 € TTC pour SIATEL (achat téléphone)
- Article 2183 : 290 € HT soit 348 € TTC pour SIATEL (casque accueil CDC)

Vote favorable à l'unanimité

AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT

1) MAISON DE SANTE D'AUTHON DU PERCHE : AP N°19-01

	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Dépenses € TTC	173 170.00 €	559 293.00 €	198 714.00 €	8 648.65 €	77.84 €	939 903.49 €
Dépenses € HT	144 309.00 €	466 078.00 €	165 595.00 €	7 207.21 €	64.87 €	783 254.08 €
Recettes € HT						
Conseil départemental	18 000.00 €	- €	42 000.00 €	- €		60 000.00 €
Etat - CPER	- €	64 500.00 €	107 500.00 €	43 000.00 €		215 000.00 €
Conseil régional - CRST	- €	86 000.00 €	86 000.00 €	- €		172 000.00 €
Conseil régional - CPER	- €	21 500.00 €	21 500.00 €	- €		43 000.00 €
Autofinancement € HT	126 309.00 €	294 078.00 €	- 91 405.00 €	- 35 792.79 €	64.87 €	293 254.08 €

2°) INTERCONNEXION ST BOMER SOIZE : AP N°19-02

	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Dépenses € TTC	17 708.00 €	449 080.00 €	43 323.86 €	8 621.00 €		518 732.86 €
Dépenses € HT	14 757.00 €	374 595.00 €	33 106.00 €	7 184.00 €		429 642.00 €
Recettes € HT						
AELB		36 428.67 €			85 000.23 €	121 428.90 €
Conseil départemental		16 451.00 €			38 387.00 €	54 838.00 €
Etat - DETR		32 400.00 €			75 600.00 €	108 000.00 €
Autofinancement € HT	14 757.00 €	289 315.33 €	33 106.00 €	7 184.00 €	- 198 987.23 €	145 375.10 €

3°) POLE SANTE DES GAUCHETIERES : AP N°22-01 (70% en 2023 – 30 % en 2024)

	2022	2023	2024	TOTAL
Dépenses € TTC	36 492 €	1 163 238 €	498 531 €	1 698 261 €
Dépenses € HT	30 410 €	972 224 €	416 667 €	1 419 301 €
Recettes € HT				
CPER - Etat Région		138 600 €	59 400.00 €	198 000.00 €
FEDER		231 000 €	99 000.00 €	330 000.00 €
CD28 Projet structurant		201 214 €	86 234.40 €	287 448.00 €
Cession de pharmacie (prix provisoire)		399 990 €		399 990.00 €
Autofinancement (HT)	30 410.00 €	1 420.10 €	172 032.90 €	203 863.00 €

4°) PLUI : AP N°19-03

	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
Dépenses € TTC	24 831.00 €	72 551.00 €	34 375.00 €	112 329.61 €	40 624.50 €	284 711.11 €
Dépenses € HT	20 318.00 €	61 084.00 €	28 646.00 €	94 758.01 €	33 853.75 €	238 659.76 €
Recettes € HT						- €
Conseil départemental (canton Brou)	10 035.00 €	3 682.00 €	623.00 €		19 110.00 €	14 340.00 €
Conseil départemental (canton Nogent)	8 210.00 €	3 068.00 €	520.00 €		15 570.00 €	11 798.00 €
Autofinancement € HT	2 073.00 €	54 334.00 €	27 503.00 €	94 758.01 €	- 826.25 €	212 521.76 €

5°) OPERATION FACADES : AP N°21-02

	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Dépenses € TTC	1 578.00 €	32 500.73 €	74 000.00 €	74 000.00 €	117 921.27 €	300 000.00 €
Dépenses € HT	1 578.00 €	32 500.73 €	74 000.00 €	74 000.00 €	117 921.27 €	300 000.00 €

6°) OPAH-RU : AP N°21-01

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Dépenses € TTC	10 074.40 €	12 056.36 €	134 000.00 €	134 000.00 €	259 869.64 €		550 000.40 €
Dépenses € HT	8 437.00 €	10 265.76 €	111 667.00 €	111 667.00 €	216 339.24 €		458 376.00 €
Recettes € HT							- €
Caisse des dépôts			5 492.00 €	5 492.00 €	5 492.00 €	10 984.00 €	27 460.00 €
ANAH	24 138.00 €		10 838.00 €	10 838.00 €	10 838.00 €	5 577.00 €	62 229.00 €
Autofinancement € HT	- 15 701.00 €	10 265.76 €	95 337.00 €	95 337.00 €	200 009.24 €	- 16 561.00 €	368 687.00 €

7°) INTERCONNEXION COUDRECEAU : AP N°23-01 CREATION AP/CP

	2023	2024	TOTAL
Dépenses € TTC	16 200.00 €	510 780.00 €	526 980.00 €
Dépenses € HT	13 500.00 €	425 650.00 €	439 150.00 €
Recettes € HT			- €
DETR		87 830.00 €	87 830.00 €
DEPARTEMENT		87 830.00 €	87 830.00 €
AE LB		131 745.00 €	131 745.00 €
Autofinancement € HT	13 500.00 €	249 990.00 €	131 745.00 €

Vote favorable à l'unanimité

VOTE D'UNE SUBVENTION A UNE ASSOCIATION

Monsieur le Président propose d'attribuer une subvention pour 2023 à l'association Les Lutins du Parc (accueil de loisirs sur Beaumont les Autels) : 6 000 €.

M MELLINGER ne prends pas part au vote.

Vote favorable à l'unanimité.

VOTE DES TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR 2023

Monsieur le Président propose à ses collègues de tenir compte de l'inflation dans la fixation des tarifs de l'accueil de loisirs (alimentation, énergie, fournitures diverses, transport...).

Il propose d'appliquer à compter du 1^{er} avril 2023 une augmentation de 5,99% correspondant à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages entre janvier 2022 et janvier 2023.

Vote favorable à l'unanimité

VOTE DES TARIFS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE 2023

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants en 2023 :

Pour les familles (tarifs Région) :

- Transport vers le collège d'Authon du Perche : 25€ de frais de dossier /élève dans la limite de 50€/famille
- Transport maternelle et primaire vers les écoles de la CdC : 25€ de frais de dossier /élève dans la limite de 50€/famille
- Inscription hors délais : majoration de 15€/élève.
- Duplicata de la carte de transport en cas de perte ou de vol : 15€/élève

➔ Ces tarifs sont fixés par la Région et nous n'en aurons connaissance que courant mois de mai.

Communes non-membres de la CdC qui bénéficient d'une prestation de service de la CdC pour le transport vers le collège d'Authon du Perche (La Bazoche Gouet, Moulhard, Chapelle Guillaume) :

- Coût de transport : 140€/élève pour l'année 2023 (135 € en 2021 et 2022)
- Frais de gestion administrative : 0,66€/habitant pour l'année 2023 (0,64€ depuis 2017).

SITS :

La Communauté de Communes du Perche assure des prestations de transport scolaire pour le Syndicat Intercommunal de Transport des élèves du Secondaire vers les établissements de Nogent le Rotrou (SITS).

Nous proposons de garder le même tarif en 2023 qu'en 2022 : 2,15€/km (1,97€/km en 2021).

Vote favorable à l'unanimité

VOTE DES TARIFS AIRE GENS DU VOYAGE (ELECTRICITE, EAU ET LOCATION SALLE COMMUNE) A COMPTER DU 01/04/2023

Il est proposé au Conseil communautaire DE modifier les tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage comme suit :

Pour la location de la salle commune, une augmentation de 5,99% correspondant à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages entre janvier 2022 et janvier 2023.

- en 2022 = 2.00 €/jour
- en 2023 = (2.00 €/jour * 5.99%) soit 2.12 €/jour

Concernant les tarifs de la consommation électrique et la consommation d'eau, les prix proposés sont les prix du m3 sur les factures d'eau et du KWH sur les factures d'électricité payées la Communauté de Communes.

	En cours	Proposé
Droit de stationnement/jour/emplacement	Tarif unique :	Tarif unique :
- Période hivernale (01/09 au 30/04)	1.80 €	1.80 €
- Période estivale (01/05 au 31/10)		
Changement de place autorisé par le gardien	10.00 €	10.00 €
Consommation d'eau	3.00 €/m3	4.98 €/m3
Consommation électrique	0.19 €/kWh	0.34 €/kWh
Cauton	100.00 €	100.00 €
Cauton salle commune	80.00 €	80.00 €
Location salle commune	2.00 €/jour	2.12 €/jour

Vote favorable à l'unanimité

CONVENTION AVEC LA REGION « FONDS PARTENARIAL ECONOMIE DE PROXIMITE » ET SON REGLEMENT ANNEXE

Interventions de Mme Estelle DUEZ et M HUWAR Harold

Vote favorable à l'unanimité

**AVENANT A LA CONVENTION D'AIDE A L'IMMOBILIER INDUSTRIEL
POUR L'ENTREPRISE DORIER PLAST**

Vote favorable à l'unanimité

**DOSSIERS PERCHE AMBITION IMMOBILIER SUITE AU COMITE DE
PILOTAGE DU 27/01/2023**

Le comité de pilotage du programme Perche Ambition s'est réuni le 23 janvier 2023.

Monsieur le Président informe les conseillers des avis formulés sur les dossiers présentés et sollicite leur vote pour l'attribution de la subvention communautaire dans le cadre du programme Perche Ambition Immobilier

**Projet n°23PE01 : M Laurent Dordogne – PLAM – Matériel – Vichères –
Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 3 000 €

**Projet n°23PE03 : Mme Sophie Nicolas – Coiff non-stop – Travaux –
Nogent-le-Rotrou – Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 3 000 €

**Projet n°23PE05 : M François Taranne – Le point du Jour – Travaux –
Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 3 000 €

**Projet n°23PE08 : M Jonathan Delahaye – Garage – Travaux matériel –
Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 2 175 €

**Projet n°23PE09 : Mme Françoise Legeay – La Coifferie – Travaux –
Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 3 000 €

**Projet n°23PE10 : M Adrien Gazza – Hôtel de l'Eden – Travaux –
Communauté de Communes du Perche**

Subvention octroyée : 3 000 €

Vote favorable à l'unanimité.

**TRANSFORMATION DE L'AVANCE EN COMPTE COURANT D'ASSOCIES
DE LA CDC D'ECUEILLE VALENCAY EN AUGMENTATION DE CAPITAL
DE LA SEM TERRITOIRE DEVELOPPEMENT**

M HUWART ne prend pas part au vote.

Vote favorable à l'unanimité.

CLASSEMENT ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX POUR LE POLE SANTE DES GAUCHETIERES

Lot 1 VRD espaces verts	Pigeon TP T	87 999,95 € HT
Lot 2 Maçonnerie Gros oeuvre	Tachau	221 348,67 € HT
Lot 3 Charpente ossature bois bardage bois	Delaubert	108 898,98 € HT
Lot 4 Couverture bac acier étanchéité	Delaubert	119 280,58 € HT
Lot 5 Menuiseries extérieures serrurerie (base +PSE)	Barbier	193 995,00 € HT
Lot 6 Plâtrerie (base + PSE)	Mailhes Pottier	72 461,63 € HT
Lot 7 Faux Plafonds	Cocelia	24 174,12 € HT
Lot 8 Menuiseries intérieures	Brachet	65 588,18 € HT
Lot 9 Carrelage Faïence	Revnor	19 992,00 € HT
Lot 10 Peinture	Leduc	17 882,37 € HT
Lot 11 revêtement sols souples	Revnor	5 621,00 € HT
Lot 12 ascenseur	Kone	34 155,00 € HT
Lot 13 Electricité	EME	49 700,00 € HT
Lot 14 Plomberie chauffage ventilation (base + PSE)	SAS SERT	178 259,32 € HT
Montant prévisionnel niveau APD : 1 203 334 € HT	TOTAL OFFRES	1 199 356,80 € HT

Vote favorable à l'unanimité sur le classement proposé et sur l'autorisation donnée au Président de signer les marchés de travaux avec ces entreprises sous la condition suspensive de l'acquisition du volume 102 et de la signature du mandat de maîtrise d'ouvrage irrévocable par M TASSE.

VŒU RELATIF A L'APPLICATION DE LA LOI RIST AUX HOPITAUX DE PROXIMITE

M HUWART propose aux conseillers communautaires l'ajout à l'ordre du jour d'un vœu relatif à l'application de la loi RIST aux hôpitaux de proximité.

Vote favorable à l'unanimité

CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE : MONSIEUR TASSE/CDC DUPERCHE

Retiré de l'ordre du jour

ACTE DE CESSION EN VOLUME DU FONCIER NECESSAIRE A LA CONSTRUCTION DE LA PHARMACIE

Retiré de l'ordre du jour

PLAN DE FINANCEMENT INTERCONNEXION EAU POTABLE (COUDRECEAU/MAROLLES)

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Etude Interconnexion Coudreceau (offre bureau d'études IRH)	14 150,00	Agence de l'Eau Loire-Bretagne (30%)	131 745,00
Alimentation Coudreceau par château d'eau de Marolles les Buis - Réseau fonte DN 125mm sur 4,5 km (à définir précisément)	425 000,00	Conseil Départemental 28 (20%)	87 830,00
		DETR (20%)	87 830,00
		Autofinancement (30%)	131 745,00
TOTAL	439 150 ,00		439 150,00

Vote favorable à l'unanimité

AIDE DU SPANC POUR LA REHABILITATION DES FOSSES

Vote favorable à l'unanimité

SMAR 28 : EXTENSION DE PERIMETRE ET MODIFICATION DES STATUTS

Vote favorable à l'unanimité

MISE A JOUR DU BEA : LOYER TERRAIN PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Vote favorable à l'unanimité

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION FACADES

Le Comité technique du 20 février 2023, a statué sur les demandes de subventions des propriétaires conformément aux prescriptions et aux devis déposés.

Montant total de subvention accordée des quatre dossiers instruits :
20 648.94 €.

N° dossier	Propriétaire	Travaux	Adresse projet	Montant travaux éligible HT (€)	Subvention CDC (€)				Date agrément comité technique
					Tx %	Subvention	Plafond	Montant à payer	
23OF01	M. et Mme PREVILLE Edouard	Ravalement de façade – Peinture minérale	26 rue Paul Deschanel – 28400 Nogent-le-Rotrou	4 118,00	25	1 029,50	3 000,00	1 029,50	20/02/2021
23OF02	M. et Mme BUSSON Antoine	Ravalement de façade – Piquetage et enduit à la chaux	12 rue de Rhône – 28400 Nogent-le-Rotrou	18 409,95	25	3 000,00	3 000,00	3 000,00	20/02/2021
23OF03	Sci LECOMTE-PEAU	Ravalement de façade – Piquetage et enduit à la chaux	3 rue Saint Lazare - 28400 Nogent-le-Rotrou	14 016,00	25	3 000,00	3 000,00	3 000,00	20/02/2021
23OF04	Mme PEMARTIN Géraldine	Ravalement de façade – Piquetage et enduit à la chaux	1 avenue Georges Clémenceau - 28400 Nogent-le-Rotrou	9 207,77	25	2 301,94	3 000,00	2 301,94	20/02/2021
23OF06	Sci LMAP 66	Ravalement de façade – Piquetage et enduit à la chaux	66 rue Gouverneur – 28400 Nogent-le-Rotrou	21 262,07	25	4 000,00	4 000,00	4 000,00	20/02/2021
23OF07	M. et Mme DEVANSSAY Charles	Ravalement de façade – enduit à la chaux	62 bis rue Saint Laurent - 28400 Nogent-le-Rotrou	8 100,00	25	2 025,00	3 000,00	2 025,00	20/02/2021
23OF08	M. DUMARET François	Ravalement de façade – enduit à la chaux	16 avenue Camille Gâté - 28400 Nogent-le-Rotrou	14 375,40	25	3 000,00	3 000,00	3 000,00	20/02/2021
23OF08	M. DAMPIERRE Philippe	Ravalement de façade – enduit à la chaux	16 rue Fourmilleau - 28330 Authon-du-Perche	9 170,00	25	2 292,50	3 000,00	2 292,50	20/02/2021

Vote favorable à l'unanimité.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION OPAH-RU

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de Communes du Perche 2021-2025 en date du 15 mars 2021.

NOM	ADRESSE	Catégorie de travaux	Montant des travaux + Moe TTC	Montant travaux éligibles + Moe HT	Montant total des aides publiques	Répartition des aides publiques		Autre	% subventions
						ANAH	CDC du Perche		
M. BIRRE Cyrille et M. LUC Jérôme	110 rue Saint-Hilaire Nogent-le- Rotrou	1 logement en travaux lourds + conventionnement du loyer avec l'ANAH en LOC1 (loyer intermédiaire)	91 460.91 €	63 938 €	32 771.80 €	27 2378 € 35 % + 2 000 € (Prime Habiter Mieux/Prime sortie de passoire thermique) Session Anah du 16/12/2022	8 393.80 € (10% plafonné à 8 000 € + 2 000 € prime sortie de vacance du logement)	17 493 € proposés en cours d'instruction (+ emprunt taux 0.25%)	54.95 %
M. BIRRE Cyrille et M. LUC Jérôme	110 rue Saint-Hilaire Nogent-le- Rotrou	1 logement en travaux lourds + conventionnement du loyer avec l'ANAH en LOC1 (loyer intermédiaire)	105 414.45 €	51 503 €	27 176.30 €	20 026 € 35 % + 2 000 € (Prime Habiter Mieux/Prime sortie de passoire thermique) Session Anah du 16/12/2022	7 150.30 € (10% plafonné à 8 000 € + 2 000 € prime sortie de vacance du logement)	26 931 € Proposés en cours d'instruction (+emprunt taux 0.25%)	51.32 %

Montant total de subvention accordée des quatre dossiers instruits :

15 5454.10 €.

Vote favorable à l'unanimité.

**CREATION D'UN POSTE PERMANENT DE CHARGE.E DE COOPERATION
CTSF**

Vote favorable à l'unanimité.

**CREATION D'UN POSTE DE SURVEILLANT DE TRAVAUX ET
RESPONSABLE DU SERVICE EQUIPEMENTS SPORTIFS PERMANENT A
TEMPS COMPLET**

Vote favorable à l'unanimité.

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA CDC DU PERCHE ET AQUAVAL**

Vote favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

Le secrétaire de séance



Philippe RUHLMANN

Le Président



Harold HUWART